ARTICLE DE LA BASE DE CONNAISSANCES

Connecter le service de politiques et configurer les notifications automatiques

2026 © Vitextra SIA. Tous droits réservés.

Clause d'exclusion de responsabilité

Aux fins du présent Avis de non-responsabilité :

- La **Société** (désignée par « la Société », « Nous » ou « Notre » dans le présent Avis de non-responsabilité) désigne Vitextra SIA, Matīsa iela 61-25, Rīga, LV-1009, Latvia.
- Le **Document** désigne l'article de la base de connaissances.
- **Vous** désigne la personne physique qui accède au Document, ou la société ou autre entité juridique pour le compte de laquelle cette personne accède au Document ou l'utilise, selon le cas.
- Le **Site web** désigne Vitextra, accessible à l'adresse https://vitextra.com

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le Document sont fournies à titre purement informatif et général.

La Société décline toute responsabilité quant aux erreurs ou omissions dans le contenu du Document.

En aucun cas la Société ne pourra être tenue responsable de dommages spéciaux, directs, indirects, consécutifs ou accessoires, ni de quelque dommage que ce soit, que ce soit dans le cadre d'une action contractuelle, d'une action en négligence ou d'une autre action délictuelle, résultant de l'utilisation du contenu du Document ou en lien avec celle-ci. La Société se réserve le droit d'ajouter, de supprimer ou de modifier le contenu du Document à tout moment et sans préavis.

Avis de non-responsabilité relatif aux erreurs et omissions

Les informations fournies dans le Document sont destinées uniquement à une orientation générale sur des sujets d'intérêt. Par conséquent, des erreurs peuvent survenir, même si la Société prend toutes les précautions pour que le contenu du Document soit à jour et exact. En outre, compte tenu de l'évolution des lois, règles et réglementations, les informations contenues dans le Document peuvent comporter des retards, des omissions ou des inexactitudes.

La Société n'est responsable ni des erreurs ou omissions, ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations.

Avis de non-responsabilité relatif à l'usage équitable

La Société peut utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur que le titulaire des droits n'a pas expressément autorisés. La Société met ces contenus à disposition à des fins de critique, de commentaire, de reportage d'actualité, d'enseignement, d'étude ou de recherche.

La Société estime que cela constitue un « usage équitable » (« fair use ») de ces contenus protégés par le droit d'auteur, au sens de la Section 107 de la loi américaine sur le droit d'auteur (United States Copyright Act).

Si Vous souhaitez utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur issus du Document pour Vos propres besoins, au-delà de l'usage équitable, Vous devez obtenir l'autorisation du titulaire des droits d'auteur.

Avis de non-responsabilité « Utilisation à Vos propres risques »

Toutes les informations du Document sont fournies « en l'état », sans garantie d'exhaustivité, d'exactitude, d'actualité ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations, et sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de performance, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier.

La Société ne sera responsable ni envers Vous ni envers quiconque de toute décision prise ou de toute action entreprise sur la base des informations fournies dans le Document, ni de tout dommage consécutif, spécial ou similaire, même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Nous contacter

Si Vous avez des questions concernant le présent Avis de non-responsabilité, Vous pouvez Nous contacter par e-mail : support@vitextra.com.

Table des matières

Obtenir les prérequis du service 4

Connecter et vérifier le consentement 4

Configurer les canaux et les calendriers 5

Choisir le mode d'enregistrement des confirmations 6

Distinguer les preuves de configuration des preuves opérationnelles 6

Tester délibérément un changement ultérieur du public 7

Effectuer les contrôles d'acceptation 7

Les mises à jour automatiques du public, rappels planifiés et escalades nécessitent le composant de service distinct de Policy Acknowledgement. Policy Admin stocke les paramètres de connexion et de notification et peut interroger le service sur le consentement. Ces contrôles ne déploient pas le service et ne prouvent pas que toutes les tâches d'arrière-plan sont opérationnelles.

Obtenir les prérequis du service

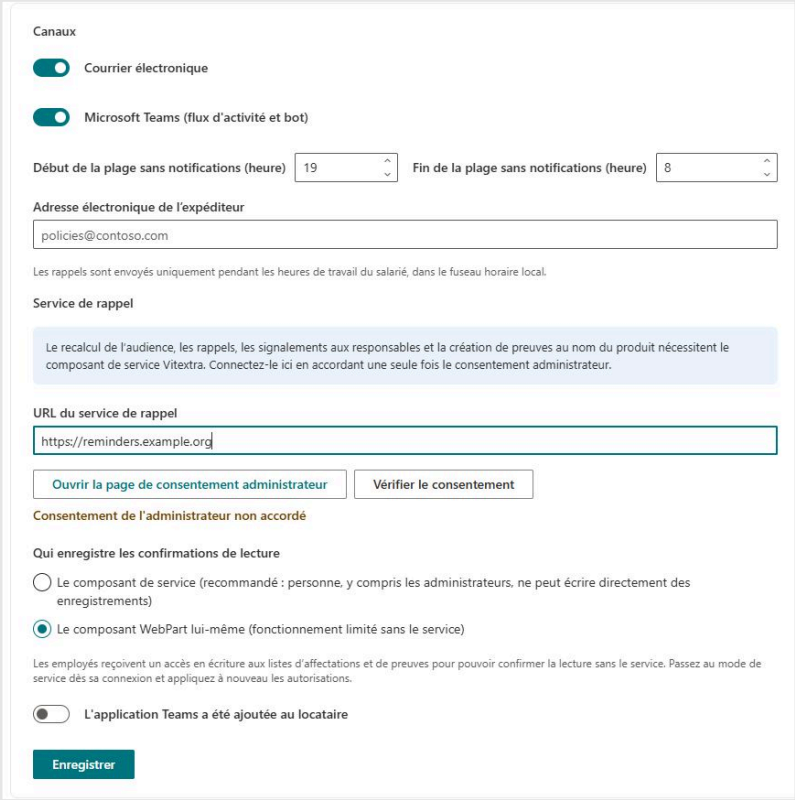
Utilisez un compte d'administrateur du produit et obtenez le point de terminaison et les instructions de déploiement auprès de l'organisation ou du fournisseur responsable du composant. Ne considérez pas une adresse d'exemple dans un champ comme un point de terminaison de locataire provisionné. Confirmez qui gère la disponibilité du service, les autorisations d'application et les problèmes de livraison.

L'approbation des autorisations d'API SPFx et le consentement administrateur du service sont deux étapes distinctes. Terminez d'abord les exigences d'installation du produit. Si le service n'a pas été fourni ou testé, documentez l'indisponibilité du fonctionnement planifié au lieu de décrire des paramètres de campagne enregistrés comme une automatisation active.

Connecter et vérifier le consentement

1 Ouvrez Policy Admin et sélectionnez **Notifications**.
2 Renseignez **URL du service de rappel** avec l'URL de service fournie.
3 Sélectionnez **Ouvrir la page de consentement administrateur** et effectuez le processus de consentement du locataire avec un administrateur autorisé.
4 Revenez et sélectionnez **Vérifier le consentement**.
5 Examinez le résultat et enregistrez les paramètres.

Le client ouvre la route `/consent` du service avec l'identifiant du locataire et interroge `/api/status` pour son état. Il attend une réponse positive `consentGranted` et peut enregistrer une valeur `lastRun` signalée. Ce sont des attentes d'intégration visibles dans le client, pas la documentation d'une implémentation serveur vérifiée.



Connecter le service et examiner les paramètres de notification

Configurer les canaux et les calendriers

Examinez **Courrier électronique**, **Microsoft Teams (flux d'activité et bot)**, **Début de la plage sans notifications (heure)**, **Fin de la plage sans notifications (heure)** et **Adresse électronique de l'expéditeur**. Les heures utilisent une plage de 0 à 23 ; le comportement prévu des heures de silence dépend du service. Vérifiez sa gestion des fuseaux horaires au lieu de supposer que le paramètre du navigateur bloque lui-même les envois.

Pour chaque campagne, examinez la notification lors de l'attribution, les jours avant l'échéance, la notification à l'échéance, les rappels répétés de retard et les seuils d'escalade. Les composants WebPart stockent ces valeurs. Les horaires réels, la prévention des répétitions et les destinataires d'escalade doivent être vérifiés auprès du service qui les exécute.

Si une livraison Teams est nécessaire, déployez l'application requise et vérifiez le composant de livraison. Le commutateur **L'application Teams a été ajoutée au locataire** est un indicateur enregistré, pas une action d'installation ni la preuve qu'un bot existe. Consultez KB10511. Ajouter My Policies à Microsoft Teams. Les e-mails manuels de Team Compliance sont distincts et ne suivent pas ces commutateurs de service ; consultez KB10524. Envoyer des rappels manuels de politiques à votre équipe.

Choisir le mode d'enregistrement des confirmations

Définissez **Qui enregistre les confirmations de lecture** indépendamment de la configuration des canaux. Lors du passage au mode Service, vérifiez que le service peut enregistrer une confirmation pilote, puis réappliquez les autorisations des rôles depuis **Rôles** avec **Enregistrer et appliquer les autorisations**. Enregistrer le mode seul ne synchronise pas les autorisations. Consultez KB10509. Stockage des données Policy Acknowledgement : modes Direct et Service avant de vous fier au modèle de protection.

Distinguer les preuves de configuration des preuves opérationnelles

Le client peut montrer que les paramètres ont été enregistrés et que le point de terminaison d'état a répondu. Ces observations répondent à des questions plus étroites que « le service fonctionne ». Convenez avec le responsable des tâches déployées, des comptes ou autorisations d'application utilisés et du lieu de diagnostic d'une exécution échouée. L'interface WebPart ne fournit pas tous ces détails serveur.

Observation	Ce qu'elle appuie	Ce qui reste à tester
Point de terminaison enregistré	Le client dispose d'une adresse à appeler.	Disponibilité, authentification et opération demandée.
Consentement signalé comme accordé	La réponse d'état signale le consentement.	Réussite de l'écriture et exécution des tâches requises.
Dernière exécution affichée	Le service a fourni une valeur liée à une exécution.	Quelle tâche a tourné, quelle campagne elle a traitée et son résultat.
Préférence de notification activée	Le canal demandé est configuré.	Livraison réelle au destinataire prévu.
Attribution créée	Une tâche employé existe dans le hub.	Si une notification a été envoyée et reçue.

Conservez un petit dossier d'acceptation pour chaque fonction requise. Par exemple, un reçu employé teste le parcours de confirmation, tandis qu'un rappel planifié teste une autre opération. La réussite d'un parcours ne doit pas valider un autre sans

preuve.

Tester délibérément un changement ultérieur du public

Pour un scénario continu, terminez et vérifiez d'abord le lancement initial. Organisez ensuite un changement contrôlé d'appartenance pour un employé test admissible et demandez au responsable du service d'identifier l'exécution censée le détecter. Vérifiez version de politique, compte et échéance de l'attribution créée, et si une attribution existante de même version devait empêcher un doublon.

C'est une procédure d'acceptation de déploiement, pas l'affirmation que le client exécute un planificateur d'appartenance. Si aucune attribution n'apparaît, distinguez « la tâche n'a pas tourné », « l'utilisateur a été exclu » et « un doublon a été correctement ignoré ». Examinez les données pertinentes avant de recréer répétitivement la campagne.

Utilisez la même démarche pour les notifications : documentez canal, destinataire et calendrier attendus, puis comparez exécution du service et résultats de livraison. Les rappels manuels envoyés depuis une boîte utilisateur sont un parcours distinct et ne prouvent pas le fonctionnement de la configuration automatique.

Effectuer les contrôles d'acceptation

Testez une petite campagne avec des destinataires connus. Vérifiez une attribution initiale, un rappel planifié, un ajout contrôlé au public si un fonctionnement continu est requis et une escalade de retard si utilisée. Notez l'heure attendue, le résultat réel et les informations d'exécution signalées par le service. Testez séparément les e-mails et Teams.

Avertissement

Un contrôle de consentement réussi ne prouve pas le bon fonctionnement du planificateur, la livraison des messages ni la protection des preuves. Une valeur de dernière exécution absente ou ancienne doit également être interprétée par le responsable du service. L'implémentation serveur distincte n'était pas disponible dans le projet WebPart ; ses autorisations, sa planification et sa reprise après échec doivent donc être vérifiées dans le déploiement.

Si les contrôles échouent, conservez la configuration et les détails des erreurs et contactez le responsable du service. Ne modifiez pas à répétition le consentement, le mode d'enregistrement ou les autorisations sans identifier l'opération défaillante.

Utilisez KB10538. Dépanner les confirmations en échec et les notifications manquantes pour distinguer les échecs d'enregistrement des échecs de notification.